

COMMISSION « ESPACE PUBLIC »

Réunion du 19 avril 2016

Présents :

→, BAIOTTO A. BOUCHER C, CATTELAN A ; CATTELAN J, DA BENTA J, EARD F, MENEGHIN L, QUEINNEC Y, RAMAZ A, PANIS F, RIVIERE J, ROUSSAUD G, VIALONGA S.

Excusés : CHATELAIS C, DESANGLES MC, DURAND C

Secrétaire : F. Panis



ORDRE DU JOUR :

I	Déchets verts
II	Travaux de voirie
III	Eclairage public
IV	Questions diverses

SUIVI DES DOSSIERS

- Entretien des talus près des ateliers

Les talus sont bâchés.

Pas de plantation dans l'attente de la fin des négociations avec Garonna

- Restauration du clocher

La souscription publique initiée en 2015, à l'initiative du Conseil Municipal, avec le concours de la Fondation du Patrimoine, a rapporté à ce jour 4800€.

- Piste cyclable

Pas d'avancement.

- Locaux sportifs

Travaux en cours. Avancement

- Rénovation des fenêtres de la Mairie

Une demande de subvention a été adressée au Conseil Départemental

I. DECHETS VERTS

Suppression du ramassage des déchets verts. Décision prise par le conseil municipal. Christian BOUCHER rappelle que le SICOVAL organise le ramassage selon certaines conditions :

- Gratuité pour certaines personnes ne possédant pas de véhicule ou présentant des problèmes de santé (justificatif à produire)
- Une somme de 15€ pour 10m³ pour les autres usagers (mutualisation possible)
- Broyage à domicile gratuit assuré par le Sicoval

Il convient d'ajouter en outre, que la mairie met gratuitement une remorque à la disposition des habitants qui le souhaitent pour assurer le transport jusqu'en déchèterie (information qui a été oubliée au cours de la réunion).

II. TRAVAUX DE VOIRIE

Une subvention de 36,26% du montant des travaux est accordée par le conseil départemental. Programme des travaux selon les priorités définies précédemment

- Le chemin du broc (avant l'été)
- Le fond de Nambours

Tout le programme sera réalisé. La réfection des trottoirs de la Côte Sainte Germaine est en attente d'autorisation du conseil départemental.

III. ECLAIRAGE

L'éclairage public s'éteindra toute la semaine à minuit y compris samedi et dimanche.

Allumage 1/2h après l'heure officielle du coucher du soleil

Extinction 1/2h avant l'heure officielle du lever du soleil

Le lotissement des « Contours » entrera dans le système dès qu'il sera dans le domaine public.

Il en sera de même pour la résidence du parc dès qu'une horloge astronomique y aura été installée.

IV. QUESTIONS DIVERSES

Un article récent paru dans la dépêche soulevé quelques questions quant à la destination des locaux sportifs en cours de construction. Il est précisé que ces locaux sont à l'usage de la JSAL et du CAT

M. Rivière remercie la mairie pour la mise en place des « garages » vélo.

Les restes des repas de cantine sont utilisés pour nourrir les animaux.

La prochaine réunion est prévue le mardi 7 Juin 2016 -----

La réunion s'est terminée à 10h50